

## Plan de prévention sanitaire en formation présentielle

### Mesures concernant le(s) participant(s)

1. **Le strict respect des gestes barrières habituels qui est à maintenir tout au long de la journée.**



2. **Le respect des informations sur les consignes sanitaires :**  
Voie d'affichage sur le lieu de formation, plan de prévention spécifique au participant et également toute information transmise oralement pendant la journée de Formation :
  - **Port du masque obligatoire** dans la salle de formation **y compris dans tout espace clos et partagé**
  - Lavage des mains au gel hydroalcoolique à l'arrivée dans les locaux
  - Respect de la distanciation sociale d'au moins 1 mètre.
  - Respect du sens de circulation dans les couloirs et espaces communs.
  - Utilisation de son propre petit matériel (stylo, carnet ...), aucun prêt de matériel entre participants n'est autorisé
  - Nettoyage avant et après utilisation d'un équipement collectif (clavier, souris ...)
  - Cadencement des pauses
  - Limitation du nombre de personnes en simultané dans les espaces communs

### Mesures concernant la salle de formation

- Affichage des consignes sanitaires : gestes barrières, lavage des mains etc...
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Organisation de la salle de formation selon la distanciation requise (espacement d'1 mètre minimum)
- **Responsabilisation de chacun sur le respect de la distanciation** dans la salle de formation
- Arrêt de la climatisation pour éviter toute transmission aérienne du virus par les gouttelettes de l'air pulsé
- **Aération régulière de la salle pour éviter toute stagnation d'air confiné (15 minutes toutes les 3 heures)**
- **Maintien si possible** de la (les) porte(s) ouverte(s) de la salle de formation, afin d'éviter tout contact avec les surfaces (poignées, etc...)

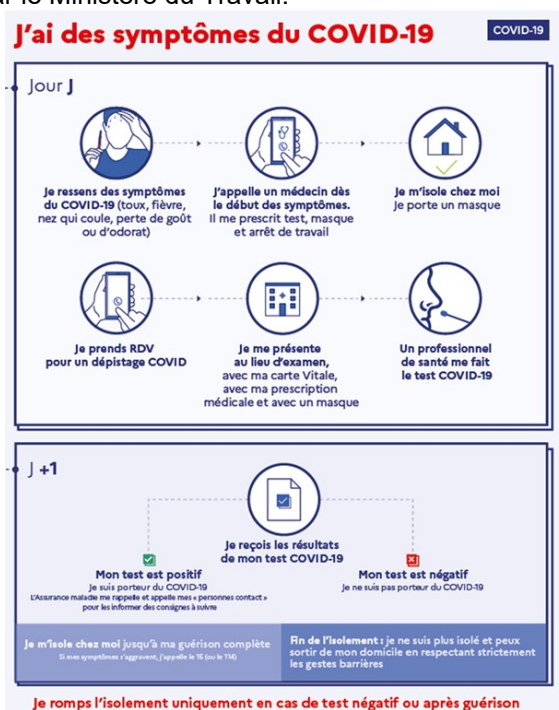
### Mesures concernant les espaces communs

- **Le port du masque reste obligatoire**
- Mise en place d'un sens de circulation dans les couloirs et espaces communs
- Respect de la distance sociale d'au moins 1 mètre minimum

- Espace pause-café :
  - Affichage des consignes sanitaires
  - Utilisation des lingettes désinfectantes pour nettoyer avant et après le distributeur de café et boissons fraîches(nettoyage des boutons) ou tout équipement mis à votre disposition
  - Les poubelles à disposition devront être automatiquement utilisées, aucun déchet ne doit rester sur les tables ou comptoirs de pause
- Le cadencement des pauses devra être précisé à tous les participants managers sur une durée de 20 minutes minimum avec une aération naturelle des salles (fenêtres ouvertes)
- Le déjeuner devra être organisé de façon à respecter toutes les consignes sanitaires

### Mesures concernant l'organisation de l'activité

- En cas de suspicion de contamination ou si vous pensez être contaminé, il convient de suivre les consignes édictées par le Ministère du Travail.



- En cas de symptômes de Covid-19 :  
 Ne pas se présenter sur le lieu de formation, consulter votre médecin traitant et informer immédiatement par mail et/ou téléphone la coordinatrice pédagogique référente de votre entreprise.
- En cas de symptômes de Covid-19 sur le lieu de la formation :  
 La formatrice informe immédiatement les personnes présentes et votre coordinatrice pédagogique référente.  
 Quitter le site et consulter votre médecin traitant.  
 Attention : ne prenez pas les transports en commun. Si vous rentrez en voiture assurez-vous que vous êtes apte à conduire. Si ce n'est pas le cas, où en cas de doute, votre coordinatrice pédagogique référente est habilitée à prendre les décisions nécessaires.

